Question présentée par la députée : M^{me} Sophie Forster Carbonnier

Date de dépôt : 17 mars 2016

Question écrite urgente

Une mise à jour du plan décennal 2013-2018 des investissements existe-t-elle ?

Le plan décennal des investissements fixe les priorités du canton de Genève en matière d'investissements pour la prochaine décennie. Ce plan est indispensable aux députés, car c'est un outil de pilotage qui leur fournit une vision d'ensemble des investissements planifiés pour la décennie. Cet outil est d'autant plus nécessaire à l'heure où des choix doivent s'opérer et des arbitrages se faire sur l'urgence, la pertinence et la nécessité des investissements. Sans cette vision d'ensemble, les députés se voient dans l'obligation de se prononcer sur chaque investissement individuellement, sans connaître précisément l'ancrage de chaque projet dans un plan d'investissements. Alors que des priorités doivent être établies, l'absence d'un plan d'investissements actualisé est dommageable par le flou introduit dans la gestion des investissements publics.

Adopté en septembre 2013 par le Conseil d'Etat, le plan décennal des investissements devait être mis à jour chaque année. Or, force est de constater qu'aucune mise à jour de ce document n'a été communiquée au Grand Conseil.

Ceci est d'autant plus regrettable que les projets de budget annuels des investissements sont conçus sur la base des objets votés et déposés au Grand Conseil. Les projets de budget ne donnent ainsi que peu d'indications à long terme sur les investissements. Lors de la présentation du PB 2016, le Conseil d'Etat indiquait d'ailleurs que des « arbitrages et priorisations seront nécessaires dans le cadre du plan décennal des investissements »... plan dont nous ignorons s'il a été mis à jour.

QUE 455 2/2

Ainsi, ma question au Conseil d'Etat est la suivante :

Quand le Conseil d'Etat entend-il communiquer au Grand Conseil la mise à jour annuelle du plan décennal des investissements adopté en 2013 ?